

Prix de l'abonnement: Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. - Six mois, 26 fr. - Un an, 50 fr. ...

BUREAUX: A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. - A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42. Directeur: ALFRED REBOUX. AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. - A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. - A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C, Place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES CAISSES D'ÉPARGNE EN 1888

Le Journal officiel publie le rapport du ministre du commerce et de l'industrie sur les opérations des caisses d'épargne ordinaires en 1888. Il est intéressant de suivre le développement progressif de ces institutions de prévoyance, surtout en raison de la concurrence qu'elles rencontrent dans les caisses d'épargne postales.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Paris, 13 mai. - La commission parlementaire du travail vient de décider de ne présenter d'abord à la Chambre que le texte modifié du projet voté par le Sénat sur la réglementation du travail des femmes, des enfants et des filles mineures.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LE DROIT SUR LA LAINE

Voici la fin du mémoire de protestation adressé au ministre du commerce, aux députés et aux membres de la Chambre des députés, par la Société industrielle de Fourmies.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance de la séance du mardi 13 mai 1890. Présidence de M. FLOUQUET, président. REPONSE DE M. VYVES GUYOT.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ORDRES DU JOUR

M. le président. - L'ordre du jour motivé, signé de MM. Dumay et Dreyfus, est ainsi conçu: « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, invite le ministre des travaux publics à faire retirer l'indemnité politique des agents de chemin de fer et à faire retirer les circulaires contraires à cette indépendance, et passe à l'ordre du jour par et simple.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

NOUVELLES DU JOUR

Interpellation Le Garijan. Paris, 13 mai. - Il n'est pas certain que l'interpellation que M. Le Garijan doit adresser au ministre du commerce vienne samedi. Nous avons indiqué, voilà plusieurs jours, le but de cette interpellation. L'honorable député du Nord demande l'exécution stricte du décret de 1848 qui limite à douze heures la journée du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LE NOUVEAU FUSIL ALLEMAND

On lit dans l'Estafette: « Une très curieuse brochure allemande, qui vient de paraître, est intitulée: 'Le nouveau fusil allemand en 1888'. Elle est en allemand. Il est intéressant d'étudier cette arme et de donner la description à nos lecteurs.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LA MARINE MARCHANDE

La Chambre prend en considération les propositions de M. Raynal, tendant à proroger, pour une période de onze mois, la loi du 29 janvier 1881 sur la réglementation du travail des marins.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES MAGASINS GÉNÉRAUX

La Chambre prend en considération la proposition de loi de M. Emile Ferry et plusieurs de ses collègues portant abrogation de la loi du 29 janvier 1881 sur la réglementation du travail des marins.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LE SÉNAT

Séance de la séance du mardi 13 mai 1890. Présidence de M. LE ROYER, président. Les accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1890

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la responsabilité des accidents du travail.